



## **Examen d'entrée 2022**

# **Création et interprétation électroacoustique**

### **Contenu de l'épreuve de Licence/DNSPM**

#### **Présélection (enregistrement audio ou vidéo) :**

Pour l'entrée en DNSPM, les candidats doivent présenter 2 ou 3 compositions : électroacoustique sur support (acousmatique), électronique temps réel, mixte (instrument et électronique), ou musique électroacoustique en relation à d'autres arts.

Il est demandé aux candidats de mettre en ligne les fichiers (audio, vidéo, PDF) de leurs œuvres sur une plateforme convenable : Google drive ou Dropbox, par exemple, selon les modalités définies ci-dessous.

Les liens vers ces enregistrements (audio/vidéo) et des partitions en format PDF (dans le cas de la musique mixte), sont à renseigner dans le dossier de candidature sur la plateforme Taïga au plus tard le mardi 15 mars 2022, délai de rigueur.

#### **Informations sur la présélection :**

– Les titres des fichiers audio ou vidéo et du fichier de la partition doivent être indiqués comme suit :  
NOM Prénom Coursus (nom de l'œuvre).  
Exemple : DUPONT Marie DNSPM (titre de l'œuvre)

#### **Admission :**

1) Une mise en loge d'une durée de 4 heures maximum, dont l'objectif est d'évaluer les connaissances techniques, théoriques et musicales du candidat. L'épreuve comportera :

- Questions théoriques : Questions sur les connaissances de base de l'informatique musicale parmi – la chaîne électroacoustique, l'audio numérique, l'acoustique, le signal audio, l'analyse spectrale, le traitement, la synthèse.
- Écoute – parmi : commentaires d'écoute/analyses d'œuvres ou d'extraits d'œuvres électroacoustiques, l'identification de sons complexes (transformations ou traitements appliqués à un son de départ), représentations graphiques.
- Un exercice de réalisation de séquence courte électroacoustique uniquement à partir des sons donnés (le candidat amène son propre ordinateur et logiciel, ou un ordinateur avec REAPER peut être mis à disposition).
- Une évaluation du niveau de formation musicale

2) Entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes, portant sur les pièces présentées lors de la présélection et sur le projet d'études. Le candidat devra se munir d'une clé USB contenant les pièces à faire écouter (format AIFF ou WAVE pour l'audio, ou MOV compatible Mac pour une vidéo) et, dans le cas de la musique mixtes, 3 jeux des partitions.

***Informations sur l'admission***

L'admission se fera en présentiel.

Le candidat doit apporter une clé USB contenant les pièces à faire écouter, et dans le cas de la musique mixte, 3 jeux des partitions; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.

Si, à la date de l'examen, un confinement devait être décrété par le gouvernement, l'épreuve d'admission se fera en distanciel.